



Bulletin d'adhésion 2015

Réseau Biodiversité pour les Abeilles

Informations adhérent

(Les champs en gras sont obligatoires)

Type adhésion : Association ou structure assimilée¹ Individuel
 Entreprise ou organisation professionnelle² Collectivité

Nom de l'adhérent (personne physique ou morale) :

Personnes morales Forme juridique :

Personne contact pour le RBA (nom, fonction) :

Adresse :

Code postal : **Ville :** **Pays :**

Tel : **Courriel :**

Collectivités Nombre d'habitants en 2014 :

1- associations environnementales, associations locales, syndicats locaux, fédérations de chasseurs, administrations publiques régionales (Chambres d'agriculture, SRAL, DRAAF, DDT, DREAL...)

2- associations d'entreprises, associations professionnelles, syndicats nationaux, établissements d'enseignement supérieur, établissements publics, fondations, instituts, agences de développement

Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles est une association loi 1901 **reconnue d'intérêt général**. A ce titre, **le versement de votre cotisation ouvre droit à réduction d'impôt** à hauteur de :

- 66% du montant versé pour un particulier, dans la limite de 20% du revenu imposable (article 200 du CGI),
- 60% du montant versé pour une personne morale, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaire réalisé lorsque les donateurs sont assujettis à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés (article 238bis du CGI).

Le coût d'adhésion en fonction de la catégorie et de l'assujettissement à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés est donné dans les tableaux au verso du présent bulletin d'adhésion.

OUI, je souhaite adhérer au Réseau Biodiversité pour les Abeilles, dont j'accepte les statuts (disponibles sur simple demande écrite par courrier postal) pour l'année 2015.

- Ci-joint un chèque de euros à l'ordre de Réseau Biodiversité pour les Abeilles.
- Ordre de virement d'un montant de euros sur le compte du RBA :

Coordonnées bancaires :

Titulaire : Réseau Biodiversité pour les Abeilles

Crédit Agricole centre-est, Tassin

IBAN : FR76 1780 6001 6262 2226 0397 332

BIC : AGRIFRPP878

Banque	Guichet	N° compte	Clé RIB
17806	00162	62222603973	32

Date :

Signature :

A renvoyer à :
Réseau Biodiversité pour les Abeilles - BP 1
69690 BESSEY



Réseau Biodiversité pour les Abeilles Montant adhésion 2015

Adhésion individuelle

Ces versements ou dons ouvrent droit à réduction d'impôt à hauteur de 66% de leur montant et dans la limite de 20% du revenu imposable pour les particuliers (article 200 du CGI).

	Montant	<i>Montant après défiscalisation</i>
Devenir Sympathisant (don)	25 €	8,50 €
ADHÉRER au RBA	75 €	25,50 €

NOTA BENE

devenir sympathisant ne donne pas accès aux services disponibles pour les adhérents.

Adhésion d'une personne morale

Ces versements ou dons ouvrent droit à réduction d'impôt à hauteur de 60% des versements dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaire réalisé lorsque les donateurs sont assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés (article 238bis du CGI).

<u>ASSOCIATION OU STRUCTURE ASSIMILEE</u>	Montant adhésion	<i>Montant après défiscalisation</i>	<i>Montant pour les personnes morales non assujetties</i>
ADHÉRER au RBA	250 €	100 €	100 €

<u>ENTREPRISE OU ORGANISATION PROFESSIONNELLE</u>	Montant adhésion	<i>Montant après défiscalisation</i>	<i>Montant pour les personnes morales non assujetties</i>
C.A. ¹ < 2 M€	1 000 €	400 €	2 000 €
2 M€ < C.A. < 20 M€	2 000 €	800 €	2 000 €
20 M€ < C.A. < 50 M€	3 000 €	1 200 €	2 000 €
50 M€ < C.A. < 500 M€	4 000 €	1 600 €	2 000 €
C.A. > 500 M€	5 000 €	2 000 €	2 000 €

1. Chiffre d'Affaires. M€ = Million d'€

<u>COLLECTIVITE</u>	Montant adhésion
Nb habitants < 2.500	100 €
2.500 < Nb hab. < 5.000	300 €
5.000 < Nb hab. < 10.000	500 €
10.000 < Nb hab. < et 50.000	1 800 €
50.000 < Nb hab. < et 300.000	2 800 €
Nb habitants > 300.000	4 000 €